



ACCOMPAGNER
FORMER
PROTÉGER

Formation conduite d'engin

CATÉGORIE A – MINI ENGINES (6 T MAX)

Attestation de
Formation à la
Conduite

AFC.006.006

< RETOUR
SOMMAIRE

OBJECTIFS

- Mise en service et manipulation en conjuguant qualité et sécurité
- Connaître les dispositifs les règles et consignes de sécurité pour ce matériel
- Connaître les règles d'entretien et les contrôles périodiques à effectuer
- Maîtrise sur le plan pratique l'utilisation en sécurité de petits engins

N.B. : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Moyens mise à disposition par client : 2 engins de chantier de la catégorie A (1 mini pelle ou mini chargeuse – 1 tracteur, motobasculeur ou petit compacteur) 1 porte-engins, 1 aire d'évolution

CONTENU

THÉORIE
PRATIQUE

50%
50%

THÉORIE

- Rôle et responsabilités du conducteur d'engins
- Conditions d'utilisation d'engins - Responsabilité du conducteur
- Les caractéristiques et le fonctionnement de l'engin
- Les différentes commandes, les équipements et accessoires
- Les manipulations de l'engin
- Les consignes d'utilisation et de sécurité - Les éléments constitutifs - Les règles de circulation
- Entretien de l'engin : les vérifications - les contrôles réglementaires

PRATIQUE

- Entretien de l'engin - Les vérifications - Les contrôles réglementaires - Opérations de maintenance de premier niveau
- La conduite de l'engin en sécurité - Réalisation de travaux - connaissance du chantier - réalisation de tranchées - découverte de réseaux - conduite à tenir en cas de découverte d'engins explosifs - travail à proximité de lignes électriques - chargement de véhicules - manutention et levage - consignes en cas de panne
- Sensibilisation au développement durable : les éco-gestes du conducteur d'engins
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie
- Opérations de fin de poste
- Transport sur porte-engins



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 4 PERSONNES (7H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale.
Expérience de l'utilisation des petits engins de chantiers mobiles.
Permis de conduire de la catégorie pour les engins qui le nécessitent (tracteurs agricoles ...)

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance.
Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS